

## Révision v2022 du Standard CNIG PLU-CC

Le standard CNIG PLU-CC version 2017d fait l'objet d'une révision référencée v2022-10.

L'appel à commentaires CNIG s'est déroulé du 15 septembre au 14 octobre 2022.

Cette version majeure 2022-10 comprend les améliorations suivantes :

### PLU :

- Mention à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021
- Renseignement obligatoire du nom de la procédure (attribut NOMPROC) et mention aux article R153-22 et R153-20 du code de l'urbanisme pour le contenu du répertoire *O\_Procedure*
- Ajout de codifications de Prescriptions :
  - nouvelles OAP conformément à la loi Climat et résilience
  - ajout de prescription de relocalisation d'équipements exposés au recul du trait de côte
  - ajout de prescription de secteur de ZAC avec densité minimale de construction
- Ajout de codifications de périmètres d'informations :
  - bande de recul le long des axes à grande circulation
  - Secteurs délimités par délibération de l'autorité compétente en matière d'urbanisme, dans lesquels certaines opérations (démolition, clôture, ravalement) sont soumises à autorisation d'urbanisme ou déclaration préalable.
- Réintégration de la forme dominante de la zone d'urbanisme (attribut FORMDOMI)
- Intégration des destinations de la zone d'urbanisme (attributs DESTxxx)
- Possibilité de symbolisation alternative à la symbolisation standard (attribut SYMBOLE)
- Différenciation des prescriptions d'un même sous-code (attribut NATURE) en lien avec le projet de standard de structuration du règlement d'urbanisme.
- Intégration du règlement structuré au format XML et mentions au standard CNIG SRU
- Corrections techniques et rédactionnelles mineures
- etc.

### Carte communale :

- le standard CC suit toutes les évolutions du standard PLU s'appliquant également aux cartes communales. En particulier, la codification des objets renvoie à celle du standard PLU.

*Les géostandards CNIG PLU et Carte communale ainsi que le document « Suivi des évolutions du Standard PLU-CC » sont diffusés sur [la page des ressources du GT CNIG DDU](#).*